

Organe officiel
de la Société
cantonale
des musiques
vaudoises

SCMvaug

N° 93
Septembre
2018



Comité cantonal**Présidente: Monique Pidoux Coupry**

Ch du Tzatio 10 – 1410 Thierrens
 tél. privé 021 905 30 81
 prof. 021 316 48 01
 natel 079 404 33 07
 e-mail monique.pidoux@scmv.ch

Vice-président et caissier:**Jean-Daniel Richardet**

route de Cronay 18 – 1405 Pomy
 tél. privé 024 425 87 01
 Fax. 024 425 87 09
 e-mail: jean-daniel.richardet@bluewin.ch

Secrétaire: Françoise Golliez

Ch. de la Verne 21 – 1073 Savigny
 tél. privé 021 781 23 26
 natel 079 642 52 80
 e-mail f.golliez@bluewin.ch

Responsable informatique + Suisa:**Didier Bérard**

ch. des Grands Champs 22
 1092 Belmont-sur-Lausanne
 Tél. privé 021 534 63 10
 Natel 079 712 37 01
 e-mail didier.berard@scmv.ch

Service des membres:**Pierre-André Martin**

Le Clos à Georges 1 – 1525 Henniez
 tél. 021 781 24 43
 natel 079 503 13 79
 E-mail: pierre-andre.martin@scmv.ch

Opération LoRo:**Christian Rügsegger**

Chemin des Cèdres 10
 1305 Penthalaz
 Tél. 079 401 65 36
 e-mail: christian.ruegsegger@scmv.ch

Archives et logistique:**Christian Indermühle**

Rte de Founex 8 – 1296 Coppet
 Tél. privé 022 776 31 67
 natel 079 740 06 40
 e-mail christian.indermuehle@scmv.ch

Deux places vacantes**Commission de musique****Président: Stéphane Pecorini**

Chemin du Mont-Blanc 3
 1170 Aubonne
 Tél. 078 894 90 41
 E-mail: specorini@bluewin.ch

Secrétaire: Nathalie Messerli

Ch. du Clos 4 – 1182 Gilly
 Natel 079 128 03 32
 e-mail: nath.messerli@bluewin.ch

Camp d'été: Serge Gros

Ch. du Chêne 11 – 1307 Lussery-Villars
 tél. privé 021 801 56 67
 natel 079 305 21 69
 e-mail Serge.Gros@bluewin.ch

Fonds romand et tessinois de composition:**Nils Perrot**

Route du Jura 43 – 1700 Fribourg
 Natel 078 738 06 85
 e-mail perrot.nils@googlemail.com

Finale des solistes et petits ensembles:**Stéphane Flotron**

Av. de Valmont 12 – 1010 Lausanne
 natel 079 402 41 74
 e-mail: stephane.flotron@bluewin.ch

Membre**Vincent Maurer**

route de Lavigny 3 – 1163 Etoy
 natel 079 789 99 66
 e-mail: vincent-maurer@bluewin.ch

Commission technique des tambours**Responsable:****Florian Spirito**

Place du Soleil 3 – 1183 Bursins
 tél. privé 021 824 17 37
 natel 079 698 02 40
 e-mail: spirito.f@hotmail.com

Membres:**Christophe Laurent**

ch. de l'Ancienne Laiterie 8
 1187 St-Oyens
 Tél. 079 582 03 22
 e-mail: christo2000@hotmail.ch

Ami Rossier

Route du Stand 25 – 1260 Nyon
 natel 079 748 41 54
 e-mail: rossier_ami@yahoo.fr

Association des écoles de musiques SCMV**Président:****Bertrand Curchod**

Route du Pont-Noir 9 – 1844 Villeneuve
 Tél. 079 769 68 29
 e-mail: bertrand.curchod@gmail.com
 (Cette adresse est l'adresse officielle de l'Association)

Membres:**Jean-Pierre Bourquin**

route d'Eclépens 15b – 1306 Daillens
 Tél. 079 542 99 60
 e-mail: jeanpierre.bourquin@gmail.com

François Marion

Rue de l'Eglise 6 – 1543 Grandcour
 Tél. 079 294 48 12
 e-mail: fmarion@vaudoise.ch

Claude Perrin

rue de Montassé 19 – 1023 Crissier
 Tél. 079 628 70 82
 e-mail: claude-edouard.perrin@bluewin.ch

Jean-Daniel Richardet

Route de Cronay 18 – 1405 Pomy
 Tél. 024 425 87 01
 Fax 024 425 87 09
 e-mail: jean-daniel.richardet@bluewin.ch

AVMVF**Président: Claude Cherbuin**

chemin du Châtelard 10
 1562 Corcelles-près-Payerne
 Tél. 026 660 41 97

En vert: informations modifiées depuis la dernière édition

Publicité

Impressum

SCMV
mag

Editeur: SCMV, Ch du Tzatio 10 – 1410 Thierrens
 Rédacteur responsable: Didier Bérard
 Mise en pages: Olivier Pittet, Chernetz
 Impression: Presses centrales, Lausanne
 Paraît quatre fois par année

**Les sociétaires bénéficient d'avantages exclusifs.**

En tant que sociétaire Raiffeisen, profitez d'avantages sur les frais et de taux d'intérêt préférentiels. Recevez un Passeport musées suisses gratuit et bénéficiez des offres exclusives «Expériences Suisse».

Quand deviendrez-vous sociétaire?

www.raiffeisen.ch/societaires

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

SCMV Mag

Organe officiel de la Société
cantonale des musiques vaudoises

N° 93/Septembre 2018

- 5 **Edito**
J'AI UN RÊVE
- 6 **AGENDA**
- SCMV**
- 7 **COMMUNICATIONS DU COMITÉ**
- 8 **SÉANCE COMMUNE DE LA SCMV**
- 9 **OPÉRATION LORO**
- 10-12 **FÊTE CANTONALE 2018**
- 13-16 **CAMP SCMV**
- 17 **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS SCMV**
- 18 **FONDS ROMAND DE COMPOSITIONS DES TAMBOURS**
- 20-21 **FINALE VAUDOISE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES**
- 22 **ÉCHO DES CAMPAGNES**
- 24-25 **LE BRASS BAND DE LA VERRERIE DE SAINT-PREX EN VOYAGE**
- 26-27 **PRIX MUSIQUE 2018**



Publicité





TOP SCORE
DIFFUSION

Spécialistes partitions
Route d'Englisberg 11 - 1763 Granges-Paccot
tél 026 / 413 45 56 - 026 413 40 13
difem@difem.ch - office@woodbrass-music.ch
www.difem.ch - www.woodbrass-music.ch

LA MUSIQUE PAR LES SENTIMENTS !

Ouvert mardi à vendredi de 9h⁰⁰ à 18h⁰⁰. Samedi de 9h⁰⁰ à 14h⁰⁰.
Lundi fermé



journal@scmv.ch
www.scmv.ch

Prochaine parution du journal:
20 décembre 2018

Délai rédactionnel pour remise des
articles et des annonces: **15 novembre**



ARTISANS
VIGNERONS
YVORNE

*Qualité,
émotions
et plaisir...*

ARTISANS VIGNERONS D'YVORNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE



WWW.AVY.CH



WESS Made

- UNIFORMES
- HABITS POUR SOCIÉTÉS



Rue des Granges 17 1530 PAYERNE Sur rendez-vous: 026 660 62 25

PORTIER & GAUDIN
magasin de musique



Av. du Funiculaire 1a · 1304 Cossonay-Ville
021 861 07 65 · musique@portier-gaudin.ch
www.portier-gaudin.ch

TOP MUSIC SA

Artiste, vente et location
Instruments à vent, Batteries
& Percussions
Accessoires & Partitions

Zone Industrielle Cas
selle Yvernois
026 7 601 601 - info@topmusic.ch
www.topmusic.ch





Edito

J'ai un rêve

L'année 2018 était celle de notre fête cantonale. Encore une fois, merci à tous ceux qui nous ont permis de vivre cette si belle fête à la Vallée de Joux !

Dans la vie de la SCMV, cette rentrée est donc en quelque sorte le début d'un nouveau cycle de cinq ans. Pour certaines sociétés, encore dans l'élan d'une saison qui a renforcé tant le niveau musical que les liens d'amitiés, il s'agit de garder le cap et renouveler les efforts entrepris pour continuer à progresser. Pour d'autres, c'est un nouveau départ après un changement à la baguette ou au sein du comité. Pour d'autres enfin la reprise est peut-être douce-amère, quand, après les heures fastes de début juin, on se retrouve soudain moins nombreux dans le local de répétition...

Dans tous les cas, nous devons nous remettre sans cesse au travail pour construire l'avenir de nos sociétés de musique. Alors aujourd'hui j'ai un rêve : que toutes et tous, quel que soit notre rôle ou notre implication dans la vie musicale vaudoise, nous placions au plus haut de nos préoccupations la formation des jeunes et leur intégration au sein de nos ensembles. L'intégration, c'est justement le thème du premier Forum jeunesse qui aura lieu à la fin de ce mois et qui permettra, je l'espère, grâce à nos échanges et aux idées de chacune et chacun, de faire émerger des pistes pour accompagner au mieux l'intégration future de jeunes musiciennes et musiciens.

Ainsi, dans cinq ans toutes les sociétés du canton pourraient avoir si bien réussi l'intégration de nouveaux membres qu'aucune d'entre elles ne se sentirait le besoin de compléter ses rangs pour participer au concours cantonal. La fête n'en serait que plus belle ! Merci à tous celles et ceux qui comme moi sont portés par ce rêve dans leur engagement quotidien, et bonne reprise à toutes et tous !

Daniel Guignard

Directeur, président de société et co-responsable du camp SCMV

Manifestations cantonales

Assemblée des délégués SCMV

3 novembre 2018, Granges-près-Marnand

La Broyarde, Granges-Marnand

Fête des jubilaires

2019 Préverenges

2021

Ensemble de Cuivres Mélodia

Fanfare de Chardonne-Jongny

Finale des solistes et petits ensembles

10 novembre 2018, Forel/Savigny

Union instrumentale de Forel (Lavaux)

Assemblée générale AEM-SCMV

29 septembre 2018, Nyon, durant la matinée

Manifestations régionales

29.09.18	Assemblée AEM	Nyon, ch. du Couchant 1, locaux de l'EMN
29.09.18	Forum jeunesse	Nyon, ch. du Couchant 1, locaux de l'EMN
14.10.18	Union Instrumentale de Forel	Concert d'automne, Grande salle de Forel, 17h
26.10.18	Semaine Musicale 8-88 ans	Concert de gala, salle de gym de l'Auberson, 20h
27.10.18	Semaine Musicale 8-88 ans	Concert de gala, salle des Quais de Grandson, 17h30
10.11.18	Finale vaudoise des solistes et petits ensembles	Forel
16.11.18	Echo des Rochers de Puidoux	Soirées annuelles, Grande-Salle, 20h
17.11.18	Echo des Rochers de Puidoux	Soirées annuelles, Grande-Salle, 20h
	Harmonie L'Abeille de Lucens	Soirée Sainte-Cécile, Grande salle, 20h
23.11.18	Echo des Rochers de Puidoux	Soirées annuelles, Grande-Salle, 20h
24.11.18	Fanfare de Combremont-le-Grand	Concert annuel, Grande salle, 20h
24.11.18	Fanfare La Rose de Alpes de Leysin	Soirée annuelle, Salle du Nord, 20h30
25.11.18	Harmonie d'Oron	Concerts annuels, Eglise Evangélique, 17h
30.11.18	Union Instrumentale de Payerne	Soirées annuelles, Halle des Fêtes, 20h
1.12.18	Harmonie d'Oron	Concerts annuels, Salle polyvalente de Palézieux-Village, 20h
1.12.18	Union Instrumentale de Payerne	Soirées annuelles, Halle des Fêtes, 20h
8.12.18	Lyre de Vevey	Concerts annuels, Salle Del Castillo, 20h
9.12.18	Lyre de Vevey	Concerts annuels, Salle Del Castillo, 17h
29.12.18	La Rose des Alpes de Leysin	Loto annuel, Salle du Nord, 20h
26.1.19	Fanfare du Jorat de Mézières	Concert annuel, Grande salle, 20h30
1.2.19	Fanfare de Chardonne-Jongny	Soirée annuelle, Grande salle de Chardonne, 20h15
2.2.19	Fanfare du Jorat de Mézières	Concert annuel, Grande salle, 20h30
2.2.19	Fanfare de Chardonne-Jongny	Soirée annuelle, Salle polyvalente de Jongny, 20h15
9.2.19	Avenir de Belmont et Lyre de Lavaux de Cully	Soirée annuelle, Grande salle de Belmont, 20h15
10.2.19	Avenir de Belmont et Lyre de Lavaux de Cully	Soirée annuelle, Grande salle de Belmont, 17h
16.2.19	Lyre de Lavaux de Cully et Avenir de Belmont	Soirée annuelle, Salle Davel, 20h
17.2.19	Lyre de Lavaux de Cully et Avenir de Belmont	Soirée annuelle, Salle Davel, 17h
8.3.19	Union Instrumentale de Forel	Soirées annuelles, Grande salle, 20h
9.3.19	Union Instrumentale de Forel	Soirées annuelles, Grande salle, 20h
16.3.19	Union Instrumentale de Forel	Soirées annuelles, Forum de Savigny, 20h
16.3.19	Corps de Musique de Pully	Soirées annuelles, Maison Pulliérane, 20h
17.3.19	Corps de Musique de Pully	Soirées annuelles, Maison Pulliérane, 17h
23.3.19	Fanfare de la Police Cantonale Vaudoise	Concert de gala 2019, Forum de Savigny, 20h30
18.7.19	Fête des vigneron	Cortège du couronnement, Vevey
27.7.19	Fête des vigneron	Cortège gratuit, Vevey
3.8.19	Fête des vigneron	Cortège gratuit, Vevey



COMMUNICATIONS DU COMITÉ

A l'adresse des caissier(ière)s et des président(e)s

La facture des contributions 2018 vous a été adressée en juin dernier. Merci aux sociétés de Glion, Vevey, Lucens, Bex, Mollens, Pomy, Vufflens-la-Ville, Puidoux, Montreux-Clarens, Concise et Le Brassus, elles ont été les plus rapides pour régler leur dû. Il reste un petit effort pour les dernières sociétés qui n'ont pas encore versé leurs contributions : dernier délai au 30 septembre 2018. Merci.

Le caissier : J-D Richardet

Votre comité recherche de nouveaux membres pour compléter l'équipe

Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à rejoindre le comité cantonal. Pour toutes informations ou intérêt, vous pouvez sans autre contacter notre présidente Madame Monique Pidoux Coupry (coordonnées en page 2).

Appel à candidatures

Le comité central est à la recherche d'organisateur pour la Finale des solistes et petits ensembles 2019. Renseignements auprès de Stéphane Flotron. Après une quatrième édition qui s'est tenue en 2010, la Commission de musique et le Comité central souhaitent que le Festival de musique légère s'organise à nouveau en 2020. Une société organisatrice est déjà intéressée à mettre sur pied cette manifestation.

Les propositions seront validées lors de la prochaine Assemblée des délégués, à Granges-Marnand, le 3 novembre 2018.

Prix Musique

La Finale du Prix Musique 2018 s'est tenue le dimanche 26 août au centre culturel d'Aarau. Le Comité central et les Commissions de la SCMV félicitent Gabriel Pernet pour avoir décroché le titre suprême. C'est la troisième fois qu'un jeune soliste issu de notre canton remporte ce concours, face à des musiciens qualifiés dans d'autres concours cantonaux et nationaux. Retrouvez les impressions du Champion aux pages 26 et 27.



SAVIGNY

Séance commune de la SCMV

Le lundi 20 août 2018, les membres des différentes instances de la SCMV, à savoir du Comité central (CC), de la Commission de musique (CM), de la Commission technique des tambours (CTT), ainsi que les responsables du Camp SCMV et les membres du Comité de l'Association des écoles de musique SCMV (AEM-SCMV) se sont retrouvés pour une séance commune au refuge de la Planie à Savigny. Cette séance d'été a permis à chacun

d'échanger sur l'année écoulée et de préparer la nouvelle saison musicale.

Retour sur la Fête cantonale
Monique Pidoux Couptry a remercié les membres des organes de la SCMV qui ont participé à l'organisation de cette fête, en particulier les présidents de la CM et de la CTT pour leur contribution depuis plusieurs mois et ceux qui ont aidé durant les deux journées de la fête. Outre quelques mails et courriers de remerciements

et de félicitations qui ont fait plaisir, la SCMV a reçu des courriers faisant état de critiques, de commentaires voire de suggestions. Ces derniers ont été partagés en séance et des réponses ont ou seront données. Le Règlement de la Fête cantonale sera adapté pour la prochaine édition, en particulier pour le concours de marche des cliques de tambours et des fiches guides seront établies pour faciliter la tâche de futurs organisateurs.

Finale des solistes et petits ensembles

Depuis quelques mois, la CM a travaillé sur deux modifications du règlement, qui, après acceptation du CC, seront valables pour la Finale 2018 organisée par l'UI de Forel-Lavaux. Il s'agit de la séparation bois-cuivres et de la suppression des marches imposées pour les groupes de tambours. Ainsi, lors de la prochaine finale, les bois seront jugés entre bois, de même pour les cuivres, durant toute la journée et non pas seulement lors de la super finale. Une réflexion sur deux ans va être menée pour apporter des changements plus profonds sur la finale et les qualifications. L'objectif est de renforcer l'attractivité de cette finale cantonale, tout en gardant la représentativité des régions. Des organisateurs sont re-

cherchés pour les prochaines éditions. Avis aux sociétés!

Camp 2018, Forum jeunesse et informations de l'AEM-SCMV

Daniel Guignard a relevé la belle ambiance et le niveau atteint pour présenter en deux semaines de préparation un concert exceptionnel, aux accents bigband. Une remise en question sur le visuel du camp et la communication est en cours; l'objectif étant d'augmenter le nombre d'inscriptions au camp de la SCMV.

Pour le 1^{er} Forum jeunesse, l'état des inscriptions fut donné. Des rappels seront faits pour pousser les responsables à participer et faire participer leurs membres sur le sujet primordial de l'intégration des jeunes dans nos sociétés.

Le 3 novembre prochain, l'Assemblée des délégués se tiendra à Granges-près-Marnand. Les comptes 2017, présentant un bénéfice par rapport au budget déficitaire, sont commentés par le caissier cantonal, Jean-Daniel Richardet, avant leur présentation pour l'Assemblée des Délégués.

D'autres points ont été abordés lors de cette deuxième séance commune de l'année, avant de passer à l'apéritif et à une sympathique paella préparée par la secrétaire cantonale, Françoise Gollier.





OPERATION LORO

Cérémonie de remise des instruments

La cérémonie de remise des instruments de l'opération LoRo (Loterie Romande), mouture 2018 et 11e édition, a eu lieu à Pully le 25 août 2018.

Après quelques mots d'introduction du Vice-président du Comité central SCMV, Jean-Daniel Richardet, le responsable de cette opération, Christian Rüeggsegger, a pu remettre une partie des instruments et du matériel aux écoles de musique et élèves présents.

Il a remercié la Loterie Romande pour le don de Fr. 180 000.- (Fr. 165 000.- pour les instruments et Fr. 15 000.- pour le camp d'été SCMV). Ce montant a permis de satisfaire 26 écoles de musique qui ont formulé leurs demandes au début du processus.

Dans le cadre de cette opération, il a été remis 65 instruments cuivres, bois et percussions, des lutrins, de la petite percussion, du matériel d'initiation, du matériel de sonorisation et du petit matériel divers.



Le montant total des instruments demandés a augmenté. Après une année 2017 qui avait enregistré une diminution des demandes, l'appel effectué par le responsable de cette opération d'oser demander a semble-t-il été entendu par les écoles.

La cérémonie de remise s'est conclue par un apéritif, pendant que les jeunes musiciens ont pu prendre en mains leurs nouveaux instruments d'étude. A 20h, dans la Grande salle attenante, le concert final du Camp musi-

cal de la Région de Lavaux (CMRL) s'est tenu, avec une soixantaine de participants

qui terminaient une belle semaine musicale aux Mosses.

Publicité



La **Fanfare de St-Livres**, formation de deuxième division Brass Band, comptant 27 musiciens met au concours le poste de

directeur/directrice

Entrée en fonction : Mars 2019 ou date à convenir

Les répétitions générales ont lieu le mardi soir et les partielles le jeudi soir

Les offres écrites sont à adresser par courrier ou par mail à la présidente avant le 31 octobre 2018.

Véronique Walpen,
La Vy de Ballens 6, 1145 Bière
Tél. 079 740 00 44
e-mail: fanfare.stlivres@gmail.com



www.scmv.ch



28ème Fête Cantonale des Musiques Vaudoises au Sentier les 2 et 3 juin 2018

28^e FÊTE CANTONALE DES MUSIQUES VAUDOISES AU SENTIER, LES 2 ET 3 JUIN 2018

Retour sur une magnifique fête cantonale

Dans notre dernier numéro du *SCMV Mag*, les classements de la Fête cantonale avaient été présentés. Cette édition revient sur cette fête avec quelques analyses et commentaires.

Les trois sociétés de musique de La Vallée de Joux, que sont l'Union Instrumentale du Brassus, l'Harmonie La Jurassienne du Sentier et l'Echo des Forêts du Pont ont mis sur pied cette magnifique fête en moins de deux ans. Ainsi quarante-neuf sociétés et dix-huit cliques de tambours ont pu partager de beaux moments musicaux. Cette fête s'est inscrite dans le cadre de deux manifestations organisées à La Vallée de Joux, sous l'égide de l'AS-CREA (Association pour la Création d'Événements Artistiques), avec le grand spectacle musical *Dracula*



sur deux week-ends. Ce regroupement a permis d'optimiser l'utilisation du matériel et des infrastructures, autour du Centre sportif de La Vallée.

Un mois après la fête, une réunion s'est tenue le 5 juillet entre le Comité d'organisation, les membres du Comité central de la SCMV, le président de la Commission de musique et le président de la Commission technique des tambours de la SCMV pour effectuer un premier bilan de la manifestation. Il est à relever que les 3 présidents des organes de la SCMV (Monique Pidoux Couptry pour le CC, Stéphane Pecorini pour la CM et Florian Spirito pour la CTT) opéraient pour la première fois à cette fonction lors de cet événement quinquennal. Pour le Comité d'organisation, emmené par Lylia Occhipinti, cette expérience a été un beau défi, avec la richesse des contacts, en particulier entre les membres

des sociétés organisatrices. Plusieurs responsables de dicastère n'étaient pas issus du milieu des fanfares, mais ont apprécié cette découverte.

Nouveauté : la séance de remise des pièces imposées aux directeurs, le 3 mars, a

été très bien accueillie. Outre la distribution des morceaux, la présentation des salles, du parcours de marche et des rappels sur les différents points du règlement, ce rendez-vous 10 semaines avant la fête a permis de répondre à nombre de questions. Quelques articles du règlement vont être revus, entre autres ceux précisant l'ordre de passage des pièces en salle (contradictoire en l'état actuel du règlement). Raison pour laquelle, un accent particulier avait été porté pour rappeler l'ordre d'exécution des pièces lors de la séance du 3 mars, dans l'édition 81 du *SCMV Mag* et sur le site Internet.

Au niveau des salles, les choses se sont bien dérou-

Cérémonie officielle

Une belle cérémonie officielle s'est tenue le dimanche en fin de matinée. Dans les invités, relevons entre autres et en plus des invités locaux, la présence de M^{me} Sylvie Podio, présidente du Grand Conseil, de représentants des 7 Grands, des associations cantonales de musique de la Romandie et de l'ASM. La cérémonie était conduite musicalement par l'Union Instrumentale de Forel (Lavaux), organisatrice de la 27^e FCMV à Savigny en 2013. La bannière cantonale a été remise, pour 5 ans, aux sociétés organisatrices de cette 28^e édition. Ainsi, le banneret cantonal Jean Rouge a remis la bannière SCMV au nouveau banneret, Michel Meylan de l'Union Instrumentale du Brassus. Pierre-André Dufey, banneret suppléant, est remplacé par Laurent Berney de l'Echo des Forêts du Pont. Merci aux anciens bannerets et bon vent aux nouveaux.

Comme l'avait relevé Stéphane Pecorini dans son allocution, les sociétés se sont inscrites dans les bonnes catégories et étaient bien préparées. Il espère que les critiques serviront à faire progresser les sociétés.





28ème Fête Cantonale des Musiques Vaudoises au Sentier les 2 et 3 juin 2018



lées; la scène du Cinéma était cependant un peu petite pour l'accueil de certains corps de tambours. Comme l'a relevé le responsable des salles, il est important d'avoir des musiciens qui gèrent ces lieux. Le choix des pièces imposées et les commandes faites aux compositeurs suisses ont eu un accueil favorable des participants. Les membres du jury ont été très bien accueillis par les organisateurs et leur travail en a été facilité. Avec 21 personnes convoquées, le jury était majoritairement de langue maternelle française. Certains commentaires ont été écrits en allemand. De l'avis des commissions de la SCMV, il vaut mieux avoir un bon commentaire rédigé dans la langue d'origine du juré qu'une traduction approximative; chaque société devrait trouver dans son entourage une personne capable de traduire. Autre point primordial dans une manifestation d'une telle envergure : le banquet. De l'avis unanime, les participants ont bien mangé. Le samedi, la cérémonie du palmarès, prévue à l'exté-

rieur, a dû être déplacée à la patinoire, en raison des conditions météorologiques. Le plan B activé, il n'a ensuite pas été possible de changer pour des questions de logistique (déplacement des coupes et de la sono...); ce qui n'a pas manqué de frustrer certains musiciens. Nos excuses auprès d'eux et des sociétés pour cette cérémonie « restreinte ». Le dimanche, la cérémonie de palmarès a pu se dérouler sur le terrain extérieur, comme prévu. La séance du 5 juillet entre le CO et la SCMV a ainsi permis d'aborder divers points et remarques reçus des sociétés en les traitant de manière constructive. Des éléments de réponses ont été relevés ci-dessus et d'autres explications seront fournies lors de la prochaine Assemblée des délégués le 3 novembre. Du côté de la SCMV, Comité et commissions œuvrent déjà à la révision du Règlement de la Fête cantonale et à l'élaboration de fiches guide d'organisation pour diverses tâches, valant cahier des charges, aux fins d'aider les prochains organisateurs.

Le comité d'organisation de La Vallée a prouvé qu'une Fête cantonale peut être organisée, tout en restant simple et conviviale, en faisant le pari d'unir une « petite » région pour une « grande » fête. Bravo et merci à eux.

Concours en salle

Deux sociétés ont participé en quatrième catégorie, en instrumentation harmonie. La Montagnarde de Bulle s'est imposée avec 161 points devant la Rose des Alpes de Leysin. Sur les 44 sociétés vaudoises qui s'étaient inscrites pour être notées par les experts, la moitié a concouru en troisième catégorie. Au niveau des fanfares, c'est la Villa-geoise de Pomy qui a remporté la première place avec 169 points, devant son unique concurrent, l'Echo du Chêne de Pampigny. Dans les harmonies, la Société de Musique de St-Légier a remporté la première place, avec 168 points. Jouant ensemble depuis 4 ans, l'Avenir de Belmont et la Lyre de Lavaux de Cully ont décroché la deuxième place, avec 171 points. La Lyre d'Avenches a complété le podium avec 164 points.

Les deux vainqueurs ci-dessus avaient également gagné dans leur catégorie à Savigny il y a cinq ans. Au niveau des Brass bands, c'est la Lyre de Corcelles-près-Payerne avec 184 points qui s'est placée au premier rang devant la Fanfare Municipale d'Etoy pour deux points. Le Corps de Musique de Pully a suivi avec 180 points, devant les douze autres concurrents. En deuxième catégorie, les harmonies ont connu un podium presque identique à celui de 2013, avec l'Avenir de Payerne (183.67 points) et la Fanfare de Perroy (182) aux deux premières places. L'Abeille de Lucens (178) a gagné une place, la société de Bex n'ayant pas participé cette année. En Brass band, la société lucernoise de Buttisholz (191.33) et celle jurassienne de Chevenez (181.67) ont obtenu le plus de points, tout en étant hors concours. L'Avenir d'Aclens a décroché ainsi la première place avec 178 points. L'Echo des Rochers de Puidoux (175.67) et la Fanfare de Chardonne-Jongny (166.33) ont complété le podium. La catégorie fanfare n'avait qu'un seul concurren-





28ème Fête Cantonale des Musiques Vaudoises au Sentier les 2 et 3 juin 2018



rent: l'Union Instrumentale de Payerne.

En 1^{re} catégorie, avec 3 sociétés inscrites en harmonie, le suspense a duré une dizaine de minutes dans la salle de gymnastique de Chez le Maître pour que les jurys désignent le champion. Finalement, l'Harmonie d'Oron a pris la première place avec une pièce de choix qui a fait la différence, mais au total un tiers de point de plus que la Broyarde de Granges-près-Marnand, avec 181.33 points. La Fanfare Municipale de Nyon a obtenu la troisième place (175), pour un podium similaire à Savigny. En Brass band, c'est l'Echo de Corjon de Rossinière qui a remporté le concours avec 191 points. L'Echo du Chêne d'Aubonne s'est octroyé la deuxième place (186.33), juste devant la Fanfare Paroissiale d'Ursy, société fribourgeoise et hors concours. C'est la Fanfare Municipale de Mont-sur-Rolle qui a pris ainsi la troisième place (183.67).

Au niveau des corps de tambours, trois concours se sont déroulés. En groupe 1, les trois concurrents étaient

rapprochés: la Fanfare Municipale de Nyon (74.80 points), l'Union Instrumentale de Payerne (74.50) et la Villageoise de Pomy (73.00). En groupe 2, les deux premières formations ont eu le même total de 75.10 points, mais la Lyre d'Avenches a gagné grâce à l'imposé devant l'Avenir d'Aclens. Les tambours d'Etoy ont complété le podium. En batterie anglaise, avec 93.20 points, la formation de la Fanfare de Gilly-Bursins s'est imposée devant l'Union Instrumentale de Payerne (91.10) et l'Avenir d'Aclens (89.10).

Musique de parade

Le samedi, la Fanfare Municipale d'Aigle a terminé en première position, tout comme leurs tambours. L'Avenir de Payerne, société et batterie anglaise, ont obtenu le deuxième rang. A la troisième place, ce sont la Fanfare de Gland et les tambours de Nyon qui ont complété les podiums. Le dimanche, deux classements distinguent les catégories. En première, les lauréats sont l'Echo de Corjon de

Rossinière, la Fanfare Municipale de Nyon et celle de Mont-sur-Rolle. Pour la deuxième catégorie, l'Echo des Rochers de Puidoux a devancé l'Avenir d'Aclens et la Fanfare de St-Livres. A noter que les trois sociétés invitées ont obtenu plus de points que les sociétés vaudoises.

Tous les résultats sont disponibles sur le site Internet www.scmv.ch

Anecdotes

La phrase fétiche du stand d'accueil: Photo à gauche du cercueil.

Le timing des concours a été respecté. Une société a cependant débuté la prestation 1 minute trop tôt.

Responsable de l'intendance: 7 heures de sommeil sur le week-end, 18 km à pied le samedi et 12 km le dimanche, plus de 150 fûts de bière écoulés, 250 m de câbles électriques, 296 appels téléphoniques.

Le contrôle des livrets a été effectué de manière sporadique par les membres du Comité Central. Quelques remarques d'agacement par certaines sociétés contrôlées et presque déception pour celles qui ne l'ont pas été.

Première «inquiétude» annoncée à la présidente du CC dans le timing du samedi matin: c'est la m.... on est pris derrière la montée à l'alpage!

Le leitmotiv de la fête: Il fait toujours beau à La Vallée!

Le téléphone portable de la présidente du comité d'organisation a rendu l'âme à l'issue du week-end suivant.

Prochaine Fête cantonale 2023

Les candidatures sont ouvertes pour la 29^e édition. Les instances de la SCMV sont à votre disposition pour tous renseignements.





CAMP DE MUSIQUE 2018

Du dynamisme au rendez-vous

Du 9 au 20 juillet 2018, 94 jeunes musiciens de notre canton se sont réunis à Sainte-Croix pour deux semaines de camp. Cette année nous observons une baisse d'inscriptions, mais des participants de choix et motivés pour rendre ces deux semaines inoubliables étaient présents.

Notre camp s'est déroulé en deux temps avec, la première semaine, des cours donnés par des professeurs au top, qui ont préparé nos élèves pour les auditions de la journée des parents. Ces prestations



ont séduit le public nombreux réuni dans les jardins du collège de la Gare, sous le soleil qui nous a accompagnés durant les deux se-

maines. En plus des professeurs de musique, nous avons accueilli deux nouveaux professeurs de sport, qui ont su

divertir nos jeunes entre les cours de musique par des activités en salle ou à l'extérieur. Ils ont également préparé le rallye du dimanche après-midi, fort apprécié pour son renouveau et son dynamisme.

La deuxième semaine consacrée à la préparation du concert final a commencé avec la présentation du directeur invité, en la personne de Jean-Christophe Monnier. Il a su apporter du nouveau et beaucoup de vivacité dans les répétitions. Les élèves étaient à l'écoute des chefs et ont découvert la musique Big Band agrémen-





tée d'une section rythmique. Leur travail nous a amené à deux concerts d'exception, le jeudi 19 à Sainte-Croix et le vendredi 20 juillet à Savigny. Une chorale pour ces concerts a même été mise en place.

Je ne peux pas finir ce petit

résumé de nos deux semaines sans remercier la Commune de Sainte-Croix pour les locaux mis à notre disposition et leur disponibilité; la cuisine, pour tous les petits plats concoctés durant ces deux semaines ainsi que l'organisation de la

soirée grillades avec la conception de hamburgers maison; les professeurs de sport qui ont parfaitement organisé les activités; la maman et le papa pour leur disponibilité, l'entourage, l'écoute, les dix heures et les quatre heures de nos

jeunes; les anciens du camp pour l'organisation de la soirée disco, leur aide pour la tenue des postes au rallye du dimanche, ainsi que pour l'activité offerte durant la deuxième semaine (une initiation au cor des Alpes). Pour finir un très grand merci





à mes collègues du bureau pour tout le travail fourni durant toute l'année et évidemment un très grand merci à nos deux chefs pour leur professionnalisme. On vous attend nombreux

pour la 38^e édition et sollicitons au maximum les sociétés et les écoles de musique de notre canton pour faire passer le message auprès de vos jeunes musiciens: le camp apporte beaucoup

dans l'apprentissage musical et permet de belles rencontres avec les élèves d'autres écoles. Donc faites de la pub autour de vous.

Au nom des organisateurs du camp: Emmanuelle Gros







SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018

Assemblée annuelle des délégués SCMV

La *Campagnarde Granges* voit le jour en janvier 1898 et devient *La Broyarde* en 1920. Devenue une harmonie en 1996, à la rentrée 2018 elle compte 48 membres pour une moyenne d'âge de 29 ans. Elle est actuellement dirigée par Sylvain Coquoz et présidée par Alexandre Coucet. Sa relève est assurée grâce à son Ecole

de musique de qualité, sous la responsabilité de Joël et Patricia Terrin. *La Broyarde* est ainsi composée de nombreux jeunes, ainsi que de musiciens plus expérimentés.

Notre Harmonie s'implique dans la vie locale au travers différentes manifestations et participe régulièrement aux Fêtes régionales, Cantonales et Fédérales. Cette

année, nous avons eu le plaisir de nous produire le 3 juin à la Fête cantonale des Musiques vaudoises à la Vallée de Joux en 1ère catégorie harmonie et y avons obtenu une belle 2^e place.

Le 3 novembre prochain, nous avons le plaisir de vous accueillir pour la 152^e assemblée des délégués de notre Association cantonale.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter notre site www.harmonie-labroyarde.ch ou à nous rejoindre sur notre page Facebook.

Rappel aux délégués

Lieu: Battoir de Granges-près-Marnand
Accueil – café, croissant dès 8h – Assemblée à 9h

Au menu

Fondue au Maréchal et assiette froide

Meringue double crème

Thé – Café



Pour plus d'informations :
www.harmonie-labroyarde.ch

Tier prix - composition tambour 2018

Wasabi

Joël Buschi / 2018

FONDS ROMAND DE COMPOSITIONS DES TAMBOURS

Ouverture d'un nouveau concours

Après 2016, le Fonds romand de compositions pour tambours ouvre à nouveau un concours. L'appel est donc lancé à tous les Romands désireux d'enrichir le répertoire pour tambour, instrument auquel cette édition est réservée.

Créé en 2013 dans le but d'encourager l'émergence de compositions en Suisse romande, le Fonds romand pour tambours s'adresse aux compositeurs affiliés à une société de musique romande.

Dans le cadre d'un concours, les compositeurs sont invités à envoyer leurs compositions d'ici au 31 octobre 2018. La participation est ouverte à toutes les œuvres de tambour récemment composées et pas encore jouées.

Batterie anglaise en 2019

Chaque participant a le droit de soumettre une œuvre au maximum. En 2018, seuls les morceaux de tambour sont admis. Les morceaux de batterie-anglaise, show ou « à plusieurs voix » rentrent dans la catégorie « tambour-per-

cussion », dont le concours de composition aura lieu en 2019. Le lauréat touchera un prix de Fr. 500.–, son dauphin se verra remettre la somme de Fr. 300.– et le troisième classé un montant de Fr. 200.–. Les résultats du concours de composition pour tambours 2018 seront dévoilés au printemps 2019.

Œuvres librement disponibles

A noter que les œuvres primées lors des précédentes éditions sont également disponibles en libre téléchar-

gement sur le site Internet du Fonds. Il y a donc tout lieu de profiter de cette plate-forme qui constitue une excellente ressource de nouvelles pièces attractives pour un grand nombre de musiciens.

Comme tout autre morceau, les œuvres jouées doivent être annoncées dans le décompte annuel à la SUISA. Le règlement fixant les conditions de participation ainsi que de nombreuses informations complémentaires figurent sur www.fonds-romand.ch.

ASSOCIATION SUISSE DES MUSIQUES

Année des Cuivres Graves

Les « Quatre saisons des cuivres graves » prennent forme. Sous la responsabilité de Carlo Balmelli, membre de la Commission de Musique de l'Association Suisse des Musiques, un groupe de travail prépare un nouveau projet national, à savoir mettre les cuivres graves sur le devant de la scène. Après une année de

la clarinette, 2019 mettra donc ces instruments importants de nos sociétés à l'honneur.

Au cours de l'année, chaque cuivre grave sera placé sous les feux de la rampe durant une saison. Ainsi, au printemps, les sons clairs de l'alto et du cor d'harmonie feront éclore le projet. L'été mettra quant à lui en

exergue les sonorités suaves de l'euphonium et du baryton. A l'automne, les trombones annonceront une période de l'année aux mille et une couleurs. Enfin, les sons du tuba réchaufferont les cœurs pendant les frimas hivernaux.

Ce projet veut susciter l'envie de futurs talents et redonner le goût à d'anciens

musiciens. Une nouvelle composition pour quatuor de cuivres graves a été commandée. Des concerts de présentation seront également mis sur pied durant l'année.

Les informations sur les divers événements liés à ce projet seront transmises par l'Association Suisse des Musiques.

<https://www.windband.ch/fr/home/>

Jeunes musiciennes, Jeunes musiciens de la SCMV

Avez-vous envie de vivre **18** semaines de **musique** avec d'autres jeunes ?

TU ...

- ... as entre 15 et 18 ans ?
- ... joues d'un **instrument à vent** ?
- ... joues déjà dans un ensemble musical ?
- ... veux vivre une expérience particulière ?

La musique militaire suisse se réjouit de rencontrer des jeunes filles et des jeunes gens comme toi



La musique militaire suisse s'engage à promouvoir les jeunes talents musicaux désireux de faire leur service en tant que musiciennes et musiciens. Vous pouvez aussi suivre une formation de directrice ou de directeur. Les écoles de musique militaire proposent des offres attrayantes de formation de base et de formation continue, et vous ouvre ensuite les portes d'orchestres tels que:

- Les 6 harmonies et 5 brass bands de la musique militaire suisse
- L'orchestre symphonique à vent de la fanfare d'armée
- L'orchestre de représentation de la fanfare d'armée
- Le Swiss Army Big Band
- Le Swiss Army Brass Band

**Venez à la séance
d'information avec
votre instrument le 13 octobre 2018 de 9h à 12h**

La séance est également ouverte aux professeurs de musique.

dans les locaux de l'Harmonie lausannoise et de l'Harmonie des écoles lausannoises, Rue Chaucrau 8 à Lausanne

Programme :

- Projection d'une présentation de la fanfare militaire, des examens et de la formation musicale
- Travail sur des épreuves des années précédentes théoriques et musicales

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Nom :	Prénom :	
Rue :	Code postal :	Lieu :
Numéro de téléphone :	Natel :	Date de naissance :
Instrument :	Nom de la société de musique ou EM affiliée :	
Date :	Signature	E-mail :

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante au plus tard jusqu'au 1^{er} octobre 2018:
Christian Indermühle – Route de Founex 8 – 1296 Coppet – natel 079 740 06 40 – Email : christian.indermuehle@scmv.ch



FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES

Venez tous écouter la brillante relève de nos sociétés de musique !

Après Yens, ce sont les Hauts de Lavaux qui accueilleront les jeunes musiciennes et musiciens vaudois, ce prochain 10 novembre, avec enthousiasme et surtout avec un plaisir partagé par un public chaleureux que nous attendons nombreux !

Le logo imaginé pour la finale découle d'une évolution originale des armoiries de la Commune, puisque le lieu central de la localité porte le nom des Cornes de Cerf, que l'on retrouve sur le drapeau communal. L'environnement scolaire et administratif (divers bâtiments) offre le complément idéal de salles, tant

pour les prestations devant jury que pour les échauffements, le dépôt des instruments ou pour les salles de calcul, ou tout simplement pour la logistique traditionnelle (repas, boissons, etc.) L'Union Instrumentale de Forel (Lavaux), dirigée par Monsieur Julien ROH se réjouit déjà de mettre tout en œuvre pour le succès de cette manifestation. Notre société comptant actuellement 45 membres se présente dans une instrumentation Brass Band et évolue en 1ère catégorie. Comme son nom ne l'indique pourtant pas, elle dispose en fait d'un bassin de population qui recouvre également la Commune voisine de Savigny.

Nous vous encourageons à venir découvrir notre société vivante dynamique, tout en restant attachée aux traditions de la musique instrumentale sur son site: www.fanfareforel.ch

Un lien déjà activé renvoie à l'organisation de la Finale vaudoise et donnera toutes informations utiles à son sujet, déroulement, horaires, participants. De même, un livret de fête sera bien sûr édité et adressé en temps utile. Enfin, comme vous le découvrirez sur place, l'organisateur a sollicité la participation d'une formation surprise, pour l'agrément des auditeurs, participants, visiteurs et invités, qui ne

manquera pas de donner une touche originale, et déconcertante... à la manifestation.

L'Union Instrumentale de Forel (Lavaux), son comité d'organisation et les nombreux bénévoles n'ont négligé aucun détail, ni leurs efforts pour le succès de la 26^e Finale vaudoise des solistes et petits ensembles ! Elle vous attend nombreuses et nombreux ce 10 novembre prochain pour entourer et apprécier les jeunes musiciennes et musiciens de nos sociétés de musique !

*Pour le comité d'organisation
Relations publiques
Alain Perreten*





FINALE DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES

Du changement lors de la Finale vaudoise !

La prochaine Finale des Solistes et Petits Ensembles aura lieu à Forel (Lavaux) le samedi 10 novembre prochain.

Pour la SCMV et particulièrement la Commission de Musique et la Commission Technique des Tambours, cette événement revêt chaque année une grande importance; nous sommes constamment à l'écoute afin d'essayer de répondre au mieux aux attentes des concurrents, mais aussi des parents et des professeurs.

Cette année, après réflexion et consultation des concernés, nous avons décidé d'apporter un grand changement au déroulement de la Finale.

La séparation bois-cuivre

Ainsi, lors du prochain concours, les bois seront jugés par des jurés bois et classés entre bois, de même pour les cuivres. De cette manière, le jury pourra d'autant mieux se concentrer sur les spécificités instrumentales.

La SCMV s'inspire de la démarche d'intégration menée par l'AEM-SCMV, largement diffusée et communiquée à tous les acteurs gravitant autour d'un élève. Elle place les élèves au centre de ses préoccupations. Cette innovation a l'avantage de correspondre au but premier de la finale: «stimuler l'enthousiasme des musiciens et assurer la pérennité et la promotion de la musique».

Mais quels sont les avantages de la séparation bois/cuivre ?

- 1) Viser la simplification pour une meilleure compréhension de la Finale.
- 2) Meilleur équilibre entre catégories souffleurs et percu/batterie/tambours.
- 3) Plus facile de distinguer les qualifiés à la superfinale.
- 4) Un collège de deux jurés cuivre juge les cuivres, un collège de deux jurés bois juge les bois.

Pourquoi les bois et les cuivres n'ont pas été séparés lors des qualifications dans les concours régionaux ?

Pour plusieurs raisons: dans un giron les catégories sont souvent plus petites et évoluent plus (une année plus de cuivres, l'autre plus de bois). Pour la finale, les effectifs bois/cuivres sont plus stables. De plus, l'immense majorité des giron fonctionne avec un seul collège de jury sur la journée (avec la nécessité d'avoir un jury cuivre et un jury bois). Un seul collège de jury juge tous les candidats souffleurs dans une seule et même salle d'où une égalité de traitement entre tous les candidats.

Nous sommes convaincus que cette modification ne peut apporter que du positif à la Finale Vaudoise des Solistes et Petits Ensembles et améliorer encore son attractivité. Elle offre une meilleure lecture des résultats et plus de clarté quant aux qualifications pour la superfinale.

CTT- SCMV

Pour la Commission Technique des Tambours, une modification touche les concours de groupe, soit catégorie: T/E et T/F, la suppression des marches imposées.

En effet, suite à diverses discussions avec les professeurs puis au sein de la CTT, nous sommes arrivés à la conclusion que les marches imposées pour les groupes n'étaient qu'une source de travail supplémentaire. D'ailleurs elles ont été supprimées pour la catégorie T/BA (Batterie-Anglaise) il y a déjà quelques années.

Chez les tambours, la plupart des concurrents individuels participent également en groupe et aussi souvent en percussion ou batterie. Voilà pourquoi nous avons pris cette décision.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer le 10 novembre prochain à Forel !

Stéphane Pecorini, Président CM SCMV
Florian Spirito, Président CTT SCMV





L'ECHO DES CAMPAGNES CHANGE DE DIRECTEUR

Merci Vincent !

C'est avec une certaine émotion que les musiciens de la fanfare de Rances-Valeyres se sont séparé de leur directeur, Vincent J. Dubois.

Il avait été d'accord de venir diriger la fanfare de 4e catégorie pour une année. Mais au bout de quelques mois, il a apprécié cette belle équipe de copains sans bringue, ou presque. Il est donc resté 6 ans parmi eux. L'ensemble s'est très vite adapté aux demandes de ce directeur et a foncé avec lui dans ses « aventures musicales ». Il faut reconnaître que Vincent a beaucoup de doigté pour connaître les musiciens et les faire dépasser leurs limites en prenant des musiques de 3^e catégorie. Il sait

que lorsqu'une personne a des problèmes personnels, cela se sent dans sa musique et n'insiste pas trop ce jour-là. Fin psychologue, il revient sur les problèmes ultérieurement. Cet ensemble n'a que vingt-deux musiciens, dont trois tambours et quatre percussionnistes. Ce n'est pas le nombre idéal dans tous les registres. Qu'à cela ne tienne, Vincent J. Dubois reprend les partitions et les adapte à la fanfare. Il habite actuellement à Tramelan et avait accepté de continuer à répéter à Valeyres car ces réunions correspondaient aux cours qu'il donnait à l'école de musique de Baulmes-Champvent.

Malheureusement, suite à la

mise en place du Multisite, n'ayant pas les papiers nécessaires et malgré ses capacités, il doit arrêter cet été et a ainsi donné sa démission à l'Écho des Campagnes. C'est avec un grand regret que cette fanfare l'a fêté pour son départ entre amis en lui faisant diriger une dernière fois General Grant avant de lui offrir une belle soirée.

Vincent J. Dubois continue à diriger 3 sociétés (dont une d'accordéons) plus proches de son domicile et joue dans 5 ensembles. Pour lui l'aventure continue car, en plus des cours qu'il donne à l'école de La Chaux-de-Fonds, il prépare un master en pédagogie à la Haute École Pédagogique à Bienne (BEJUNE). Il aime travailler

avec les enfants et souhaite leur donner les bases nécessaires pour faire de la musique plus tard. Dans les classes secondaires et malgré leur âge ingrat, Vincent, avec patience et passion, essaie d'apporter les connaissances musicales et le plaisir de participer aux cours.

L'Écho des Campagnes a engagé un nouveau directeur en la personne de François Bernardi. Ce dernier est venu tester la fanfare et a été agréablement surpris du niveau des fanfarons qui lisent bien, avec le travail d'écoute en parallèle. Les répétitions vont reprendre dès la rentrée du 24 septembre pour préparer la soirée du printemps.

Par Marianne Kurtić



COURS D'INITIATION À LA DIRECTION SCMV SAISON 2018-2019

Un cours destiné à tous les jeunes et moins jeunes musiciens qui désirent s'initier à la direction d'un ensemble ou se former à la sous-direction de sa société.

Professeurs

Stéphane Pecorini :

pratique et gestique

Jean-Pierre Hartmann :

théorie

30h de cours pratiques et gestiques

30h de cours théorique

Les cours ont lieu en principe le samedi matin de 9h à 12h.

Age :

dès 16 ans

Prix :

Fr. 300.- par semestre, soit Fr. 600.- pour l'année

Début des cours :

octobre 2018 - Fin des cours : juin 2019

Renseignements :

Stéphane Pecorini : sousdirection@bluewin.ch

N'attendez plus, inscrivez-vous par email ou au moyen du bulletin ci-dessous qui est à renvoyer à l'adresse mentionnée en bas de la page.

Nom :	Prénom :
Rue :	
Code postal :	Lieu :
Numéro de téléphone :	Notel :
Date de naissance :	Instrument :
Nom de la société :	Date :
Adresse e-mail :	Soirs de répétitions :
	Signature :

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

Délaï d'inscription 30 septembre 2018

Stéphane Pecorini

Mont-Blanc 3

1170 Aubonne

sousdirection@bluewin.ch

ou par mail :



En concert à Seongnam dans l'agglomération de Séoul

LE BRASS BAND DE LA VERRERIE DE SAINT-PREX

Voyage au « Pays du matin calme ! »

Du 2 au 18 août dernier, les 31 musiciennes et musiciens du Brass Band élargi de la Verrerie de Saint-Prex, placés sous la direction de Sooa Chung, ont entrepris un voyage de 18 jours en Corée du Sud.

A Séoul d'abord, puis sur l'île de Jeju, un joyau inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans ces deux endroits, ils ont eu le plaisir de participer à des festivals de musique réservés aux instruments à vents. Ils ont également visité de nombreux sites touristiques emblématiques. En concert, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour honorer leur pays et surtout, pour remercier leur directrice de tout ce qu'elle apporte depuis de nombreuses années à la direction de la société. Dans le cadre d'un concours, les compositeurs sont invités à envoyer leurs compositions d'ici au 31 octobre 2018. La participation est

ouverte à toutes les œuvres de tambour récemment composées et pas encore jouées.

D'origine coréenne, totalement intégrée dans la culture vaudoise, c'est grâce à elle que ce voyage musical a pu être mis sur pied.

Avec son mari, le trompettiste Zoran Kazakov, ils avaient déjà eu l'occasion de participer en tant que musiciens au «Jeju International Wind Ensemble Festival». Après cette première expérience, elle avait envie d'y participer à nouveau en tant que cheffe. Ce que le président Alain Loup ne pensait pas envisageable a finalement pu se réaliser dans des conditions idéales. Sont à saluer: le travail mené en Suisse par le président de la commission musicale Gilles Grandjean et surtout, l'engagement total et permanent sur place de Sooa Chung et de son frère Jae Ho, affectueusement surnommé Rex! Ces deux per-

sonnes ont tout mis en œuvre pour le confort des musiciens et de leurs accompagnants et tout s'est déroulé...comme sur du papier à musique!

En musique de Séoul à Jeju

Première étape de ce voyage musicalo-touristique, la mégapole de Séoul et ses 25.6 millions d'habitants. Troisième agglomération la plus peuplée du monde, elle a d'emblée impressionné les Vaudois par sa modernité, ses gratte-ciels, sa circulation impressionnante,

privée de Monsieur Linus von Castelmur, ambassadeur de Suisse à Séoul. La visite de la Lotte World Tower avec ses 554 m de hauteur (5^e plus haute du monde) et son centre commercial avec aquarium, musées, centres de loisirs, commerces, restaurants, etc, offrait une vitrine du dynamisme de l'économie coréenne.

En banlieue de Séoul, le BBVSP a donné un concert dans le cadre du Seongnam International Young Wind Festival et joué deux pièces communes avec les ensembles présents



Le Brass Band de la verrerie de Saint-Prex devant le Jeju Culture & Art Center



la qualité et la densité de ses larges avenues et autoroutes embouteillées par de grosses limousines. Mais aussi la propreté de ses rues, de ses toilettes hommes, et surtout, l'accueil chaleureux des habitants! Grâce à des contacts au sein de la fanfare, le groupe a été reçu chaleureusement à la résidence

ce jour-là. Soit des harmonies de jeunes avec des enfants dès huit-neuf ans.

A Séoul comme à Jeju, les musiciens suisses ont pu constater que la Corée a fait un effort considérable pour créer de vastes espaces culturels. Mais en plus, le pays compte énormément de grandes harmonies liées aux écoles de musique et

Sur une scène ouverte de Jeju.



Sooa Chung semble satisfaite.



aux universités. Un tel foisonnement musical a naturellement interpellé les musiciens suisses. Les concerts se sont déroulés soit en plein air dans des cadres magnifiques, ou dans des salles de concert allant du modeste à l'impressionnant. A côté des concerts libres, des ensembles de diverses tailles, des solistes, des batteurs et

des percussionnistes du monde entier participaient à des concours spécifiques. D'autres participaient à des *Master class* avec des musiciens ou chefs de renommée mondiale.

Deux programmes distincts, musique de films, ou traditionnel, ont été joués en

fonction des lieux de concert. Le public coréen s'est montré très réceptif et enthousiaste envers ces musiciens venus de Suisse! Appréciés des organisateurs de Séoul, le BBVSP et le Swiss Comedy Brass ont été sollicités pour donner un dernier concert sur le chemin du re-

tour, entre deux avions, sur une place publique de la vieille ville. Devant le public enthousiaste de sa ville, la cheffe n'a pu cacher sa grande émotion. Une émotion ressentie aussi par les musiciens, heureux d'avoir répondu aux attentes de leur directrice. *Arnold Grandjean*

Délit de cuivre en Corée sous le nom de Swiss comedy Brass

Les six musiciens de Délit de cuivre étaient également du voyage. Deux d'entre eux, Serge Gros et Zoran Kazakov sont membres de la société, et deux autres, Eran Levi et Joël Musy remplaçaient des saint-preyards absents. Sous le nom de Swiss Comedy Brass, ils ont présenté à plusieurs reprises, en version light, leur dernière création, Délit de cuivre récidive. Malgré l'absence de la voix off, des effets de lumières, etc, ces professionnels ont été très appréciés, par toutes les tranches d'âge, ainsi que par les professionnels du spectacle. Doutant au départ des réactions du public, ils ont été rassurés dès la première représentation. Au terme de cette expérience, Délit de Cuivre se verrait bien récidiver encore en Asie avec l'entier de son spectacle. **A. G.**





LE PRIX MUSIQUE EST DE RETOUR DANS NOTRE CANTON....

Félicitations à Gabriel Pernet !

Après Fanny Richardet en 2010, et Noémie Turrian en 2014, un nouveau jeune talent vaudois – Gabriel Pernet (19 ans) clarinetiste de Bex - a conquis le jury d'experts et le public venu nombreux assister à une finale d'exception le dimanche 26 août dernier au Kultur-und Kongresshaus d'Aarau (Centre culturel et de congrès à Aarau). Et pour la première fois dans l'histoire de ce concours, la clarinette remporte la palme.

Au-delà de la finale, c'est un concert de haute qualité que les finalistes, accompagnés de l'Orchestre à vents de la Fanfare de l'Armée Suisse, ont offert à l'assistance. Emotions, musicalité, qualités artistiques de haute valeur... tout était réuni pour vivre un moment d'exception et ce fut le cas ! Podium 100% romand : Merci Anaïs Hess (flûte traversière), Gabriel Pernet (clarinette) et Lionel Fumeaux (trombone basse).



Le « Prix Musique », produit phare de l'Association Suisse des Musiques, est une compétition ouverte uniquement aux lauréat/es des concours de solistes cantonaux ou concours suisses, âgés de 16 à 25 ans ; il est le résultat d'une sélection à laquelle participent au départ environ 5000 musiciens et musiciennes qui pratiquent un instrument à vent ou de percussions/batterie.

Cette année, 15 candidat/es issu/es de cette sélection, se sont inscrits au tour préliminaire qui s'est tenu le samedi 25 août au Centre de compétence de la musique militaire à Aarau.

A l'issue de ce tour (15 minutes de prestations avec accompagnement piano), le jury sélectionne 3 finalistes qui accèdent à la finale le lendemain.

La matinée du dimanche s'avère studieuse ; les 3 finalistes disposent de 45 minutes chacun/e pour répéter avec l'orchestre une pièce imposée.

Puis vient le concert de gala en fin de journée avec l'attribution du Prix Musique. Pour la première fois dans l'histoire de ce concours, le lauréat du Prix Musique 2018 se produira lors de l'émission télévisée suisse allemande « Potzmusik » le 15 septembre 2018. L'émission diffusera de brefs extraits de la finale, ainsi qu'un coup d'œil dans les coulisses de la Maison de la culture et des congrès de Aarau. Et bien sûr une interview du lauréat Gabriel Pernet.

Jury tour préliminaire 2018 : MM. Philipp Wagner, Philippe Monnerat (Centre de compétence de la musique militaire), Laurent Zufferey (percussionniste), Urs Heri et Christian Noth (commission de musique de l'Ass. Suisse des Musiques). Jury Finale 2018 : M^{me} Graziella Contrato (CH), MM. Armin Bachmann (CH) et Jan de Haan (NL)
www.windband.ch/fr

réd. Nathalie Messerli

Vous nous avez fait vibrer par votre talent et votre fraîcheur ; bref, on a eu la larme à l'œil... et même plus ! La finale du Prix Musique a été jugée cette année par M^{me} Graziella Contrato (CH), MM. Armin Bachmann (CH) et Jan de Haan (NL).

Impressions une semaine après....

Pour ceux qui ne te connaissent pas trop, d'où viens-tu et que fais-tu ?

Je viens de Bex où j'ai commencé à jouer de la clarinette à l'âge de 7 ans pour accompagner ma famille dans un registre folklorique ; mon oncle et mon grand-père jouent aussi de la clarinette. D'ailleurs, c'est elle qui m'a choisi ; cet instrument me permet une grande liberté.

J'ai fait mes premières classes de solfège et d'instrument à l'école de musique de Bex où j'ai intégré l'Union instrumentale à l'âge de



9 ans. Actuellement, j'assume la sous-direction de cette société. Entretemps, j'ai poursuivi mes études au Conservatoire de Lausanne m'intéressant au répertoire classique et à la direction aussi.

J'ai eu la chance de participer à des projets motivants durant toute ma formation musicale ; certaines manifestations encadrées par la SCMV ou des sociétés affiliées (fêtes cantonales, gîrons, camps de musique ou spectacles comme « Dracula » ou « Chevalier ») m'ont permis de nouer de solides amitiés ; mes meilleurs potes sont issus de ce milieu, ce qui compte beaucoup.

Pour le futur proche, mes prochains objectifs sont d'étudier à l'HEMU et pouvoir vivre de la musique.

Pour reprendre les questions posées par les journalistes cette semaine, te considères-tu comme une bête de concours avec tous ces prix récoltés cette année ?

Je n'aime pas trop ce terme de « bête de concours » et j'axe toujours mes prestations dans une optique de concert. Le but étant plutôt de toucher le public que de remporter des prix ; le fait est que ça fonctionne bien et que j'ai réussi, en plus du public, à toucher le jury. Malgré tout, j'essaie de ne pas prendre les concours trop au sérieux car ce n'est pas une fin en soi. Mais avec de telles expériences, on apprend à se connaître et à découvrir ses propres ressources car il n'est jamais évident de se présenter devant quelqu'un pour être « jugé ».

Comment as-tu ressenti les deux passages sur scène (qualification, puis finale) ? Lors de l'interprétation de la sonate de Poulenc le samedi, j'ai ressenti un peu de stress au départ, mais très vite la musique a repris le dessus. J'ai la chance d'avoir été accompagné par François Margot, pianiste incroyable que je profite de remercier aujourd'hui ; c'est un

régal d'être accompagné de la sorte.

Et la Finale a été un moment impressionnant ; jouer avec un orchestre bien préparé et un public « du tonnerre » dans une salle comble, c'est intense !

Et concernant la gestion du stress ?

Je m'isole un peu et préfère rester seul. J'essaie vraiment de me mettre dans ma bulle, de penser au plaisir que j'aurais sur scène pendant le concert. Et de me mettre le moins de pression possible avec le résultat du concours et ce que penseront les jurés.

Ce Prix Musique est-il un projet d'avenir ou une consécration ?

C'est un peu des deux en fait. Le Prix lance un peu ma carrière, m'ouvre des perspectives dans un avenir proche (comme des concerts prévus avec l'Armée Spiel). C'est effectivement aussi une grande récompense qui vient couronner tout le travail et l'énergie que j'ai pu mettre dans la musique.

J'avais déjà gagné quelques concours régionaux, mais tout s'est accéléré ces deux dernières années

(Concours suisse à Langenthal, Junior Slow Melody Contest, Finale Vaudoise) ; j'ai eu un déclic musical au travers d'expériences nouvelles comme celles de pouvoir jouer dans une harmonie d'excellence (La Micro-Harmonie par exemple où un concert est préparé en une semaine), se produire en soliste et découvrir l'orchestre symphonique.

Toutes ces expériences m'ont aidé à gérer le stress. C'est un tout : en gagnant de l'expérience, on gagne de la confiance !

Et la suite ?

Le Prix me conforte dans l'idée de continuer la musique. Le plaisir que j'ai pu prendre sur scène avec l'orchestre lors de la finale - et même au premier tour - m'a persuadé qu'il faut faire ce qu'on aime dans la vie. Si l'opportunité se présente, il faut la saisir !

Je reste ouvert à toutes les possibilités : Devenir concertiste, pouvoir m'épanouir dans des super projets avec des orchestres - et voyager un peu - sont des plans que je compte réaliser. Vivre de ma passion, tout simplement !

réd. Nathalie Messerli



Pour écouter, voir ou lire quelques articles :

Extrait de la finale :

<https://facebook.com/RTSpopsuisse/videos/2074784259504404>

Extrait remise des prix :

<https://www.facebook.com/windband.ch/videos/266482434183755/p>

Article journal 24 heures jeudi 30.08.2018 :

<https://m.24heures.ch/articles/5b86b388ab5c370ede00001>

Interview émission radio Paradiso – mardi 28.08.2018

<https://www.rts.ch/play/radio/paradiso/audio/paradiso?id=9773914>



37^e camp de musique

Ste-Croix



SOCIÉTÉ
CANTONALE DES
MUSIQUES
VAUDOISES

